



7èmes assises européennes du paysage
printemps 2016

Alerte media – Paris, le 15 septembre 2015

REPORT DES 7^{èmes} ASSISES EUROPEENNES DU PAYSAGE - RENCONTRES CITÉ VERTE À NICE

Constatant que les conditions ne sont pas pleinement réunies pour le succès de la manifestation, les organisateurs ont décidé de reporter les 7èmes Assises du Paysage à Nice au Printemps 2016, sur la base du programme déjà arrêté “La Méditerranée en avant-garde”.

Les 7è Assises Européennes du Paysage n’auront pas lieu les 28 et 29 septembre prochain ; les prochaines dates seront communiquées prochainement.

www.lesassises.eu

Contact Presse :

sensation ! Marine Gatineau-Sailliant Tél. 06 62 74 86 61 - presse@sensation.fr

En France, la réflexion et les actions Cité Verte sont portées par VAL’HOR, l’interprofession de l’horticulture et du paysage. *Les 7èmes Assises Européennes du Paysage* sont un événement organisé par la Fédération Française du Paysage, au cours duquel VAL’HOR inscrit des “Rencontres Cité Verte” .



A propos de VAL’HOR : Depuis 1998, VAL’HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l’interprofession française de l’horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 50 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 11 milliards d’euros de chiffre d’affaires et représentant 160 000 emplois. Elle rassemble les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin. VAL’HOR a pour mission de : • Développer la consommation de produits et services par la communication et la promotion collective. • Réaliser des programmes d’expérimentation en matière d’innovation technique. • Favoriser le recrutement dans la filière par la valorisation des métiers et des savoir-faire. • Élaborer et mettre en œuvre des règles et disciplines de qualité et de certification. • Développer la connaissance du marché et de la filière par la réalisation et la diffusion d’études. • Optimiser les mécanismes du marché et la synergie entre les opérateurs. www.valhor.fr



A propos de la FFP : La Fédération Française du Paysage (FFP) est la seule organisation représentative de la profession de paysagiste concepteur dans son ensemble. Elle regroupe aujourd’hui plus de 650 membres, soit près d’un professionnel sur trois. L’objectif de la fédération est triple : promouvoir la culture du paysage, valoriser et faire reconnaître la profession, offrir des services très complets à ses membres. www.f-f-p.org